

## **Ecole secondaire neuchâteloise**

# **Projet de rénovation des filières au cycle 3 vers un système à niveaux et à options**

L'école secondaire neuchâteloise vit dans les mêmes structures depuis 1962 et durant ces 50 dernières années, la société et le monde professionnel ont vécu des mutations importantes auxquelles l'école s'est partiellement adaptée. En juin 2010, le Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS) a ainsi mandaté un groupe de travail, composé de représentants de tous les milieux intéressés, afin de repenser la structure du cycle 3, soit des 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> années de la scolarité obligatoire. Piloté par le Service de l'enseignement obligatoire (SEO), ce groupe a remis son rapport final au Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS) en février 2012. Après avoir fait l'objet d'une vaste consultation, il a été adopté par le Conseil d'Etat en août 2012 et sera présenté au Grand Conseil lors de sa session de novembre 2012.

### **Les changements attendus**

Ce projet de rénovation des filières au cycle 3 a pour but de valoriser les élèves de toutes les sections, de renforcer les compétences de l'ensemble des élèves du cycle 3, de diminuer les redoublements, d'améliorer la motivation des élèves, notamment par la constitution de profils plus individualisés, de favoriser l'orientation des élèves tant au cycle 3 que dans les formations postobligatoires et de développer des équipes pédagogiques entre les enseignants.

La rénovation des filières au cycle 3 constitue donc un changement important pour l'Ecole neuchâteloise qui se dirige vers un système à niveaux et avec des options tant professionnelles qu'académiques. Cette rénovation devrait permettre de mieux profiler les élèves vers les formations du post-obligatoire et de renforcer leur motivation. Dans cette nouvelle structure, les sections disparaissent et sont remplacées par des cours à niveaux et des options.

Le travail en classe hétérogène permettra l'entraide entre les élèves et le renforcement des acquis, notamment pour les élèves les plus faibles. Par ailleurs, la constitution de profils plus individualisés valorisera tous les élèves qui ne seront plus enfermés dans les sections peu perméables.

### **Fort soutien des milieux concernés**

La consultation qui a été menée sur le projet a fait ressortir un fort soutien des milieux concernés, accompagné de remarques et propositions. Le Conseil d'Etat vient d'adopter un rapport sur cet objet à l'attention du Grand Conseil, qui se prononcera lors de sa session de novembre 2012.

En cas d'acceptation du rapport par le législatif neuchâtelois, le DECS poursuivra les travaux de faisabilité en relation avec les directions des centres scolaires. La législation sera alors modifiée et le Grand Conseil aura à se prononcer sur cet objet à l'automne 2013.

La rénovation des filières pourra s'implanter de manière progressive entre 2014 et 2016, de la 9<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> année.

Dans son rapport au Grand Conseil, le Conseil d'Etat souligne que ce projet est proche de celui du canton du Valais qui a servi de modèle pour élaborer le concept. Rappelons que ce canton est classé en tête des cantons romands pour les tests PISA et que son système est jugé comme très performant.

- **Le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur cet objet est disponible sur [www.ne.ch](http://www.ne.ch), rubrique Grand Conseil > Ordres du jour et rapports > Sessions ultérieures, ou en cliquant sur le lien ci-dessous:**  
**<http://www.ne.ch/neat/site/jsp/rubrique/rubrique.jsp?StyleType=bleu&DocId=35732>**

**Pour de plus amples renseignements:**

**Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef du DECS, tél. 032 889 69 00.**

**Jean-Claude Marguet, chef du service de l'enseignement obligatoire, tél. 032 889 59 25**

Neuchâtel, le 25 septembre 2012